

LE PROJET DE MÉGA- ABATTOIR MICARNA MET EN PÉRIL L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE LA RÉGION



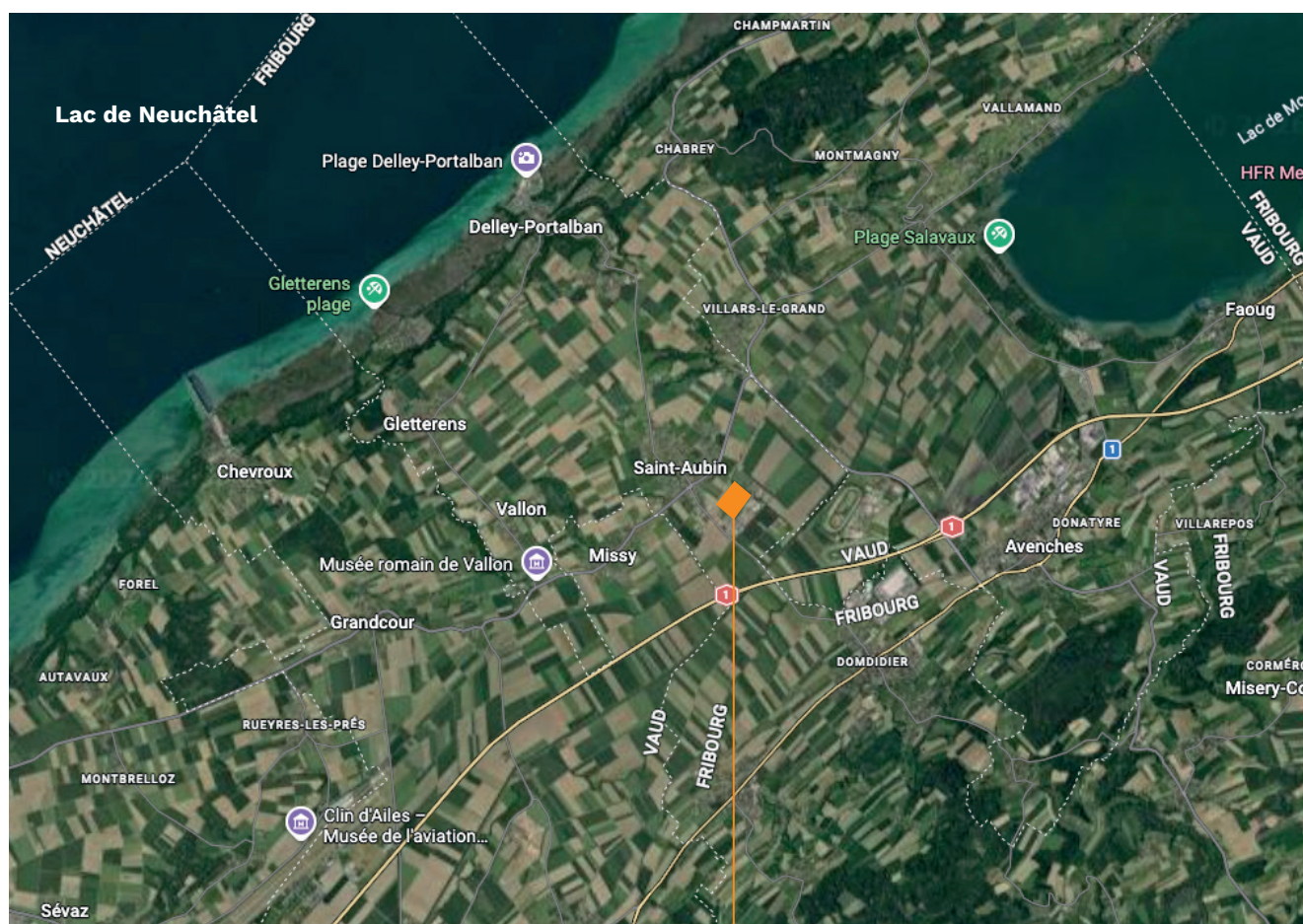
GREENPEACE

LE CONTEXTE

La Broye fribourgeoise est l'une des régions agricoles les plus importantes de Suisse et on y réfère souvent comme le grenier alimentaire du pays. Un approvisionnement en eau garanti en tout temps est donc particulièrement crucial pour la région, ainsi que pour notre pays de manière générale. Pourtant, la région de la Broye est régulièrement sous pression en matière de ressources en eau pendant l'été.

L'été 2026 a connu une succession de canicules qui ont battu des records de température et une sécheresse extrême. En juillet 2026, les précipitations ont été inférieures de plus de 85 % à la moyenne enregistrée entre 1991 et 2020 dans de nombreuses régions¹. En date du 10 août, 40% des communes fribourgeoises avaient émis des restrictions quant à la consommation d'eau². Depuis juin, l'État de Fribourg a interdit le pompage dans certaines eaux de surface car les débits des cours d'eau étaient trop faibles et la température de l'eau trop élevée et critique pour la faune aquatique³. Les rivières fribourgeoises (dont la Broye) affichent des niveaux historiquement bas. La rivière de la Broye charrie seize fois moins d'eau que d'habitude⁴.

Carte de la région



Projet d'abattoir Micarna

CONSOMMATION D'EAU DU MÉGA-ABATTOIR MICARNA

Micarna prévoit de construire un méga-abattoir de volailles à St-Aubin (FR) afin d'abattre plus de 30 millions de poulets par an. La présence d'un tel abattoir renforcerait le problème d'approvisionnement en eau de la commune et la région étant donné qu'un abattoir consomme une quantité d'eau considérable. Malgré cet aspect problématique, l'industrie est restée vague sur sa consommation d'eau planifiée, alors que la région est déjà sous tension hydrique pendant la période estivale. Le besoin d'eau pour l'ensemble du site AgriCo est estimé entre 500 et 700 millions de litres par an⁵ – soit entre 1,4 et 2 millions de litres par jour. Quant à la consommation de l'abattoir seul, elle est estimée par l'Etablissement Cantonal de Promotion Foncière (ECPF) à 650 millions de litres par an⁶ – soit 4,5 fois la consommation de St-Aubin. Le contrat de vente rendu public en 2026 indique une consommation maximale journalière de 2 millions de litres d'eau potable, et 400 millions de litres par an⁷. Selon les informations récemment fournies par Micarna, la consommation maximale journalière serait de 1,4 million de litres. Les chiffres sont donc variables et ne permettent pas d'évaluer véritablement la consommation prévue de l'abattoir.

Afin de « minimiser l'impact environnemental » de ses activités, Micarna fait état sur son site internet d'un « plan de gestion hydrique diversifié⁸ » : l'eau doit provenir à 17% du lac de Neuchâtel, 44% de sources et 39% de puits. Cependant, la conduite du lac de St-Aubin est déjà utilisée à 90% du débit, ce qui implique un risque de pic de consommation et de saturation.

Micarna prévoit donc de construire une nouvelle conduite vers Payerne avant de pomper dans le puits de la Vernaz, une nappe phréatique. Une convention temporaire prévoit que l'Association intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV) prenne en charge les besoins en eau de l'abattoir sur le site d'AgriCo pour une période de dix ans, soit de 2025 à 2036. Pourtant, cette convention n'a pas fait l'objet d'une étude préalable visant à vérifier sa compatibilité avec l'inventaire des ressources en eau publiques. Il s'agit d'une solution à court terme, par nature provisoire et limitée, qui ne constitue en aucun cas une garantie durable de la disponibilité de l'eau et qui expose la collectivité à un risque de pénurie dès l'expiration de la convention.

En définitive, ces éléments ne répondent pas au problème de fond : la région de la Broye est déjà confrontée à une situation de stress hydrique et, durant les périodes estivales, il est difficile de concevoir comment ce projet d'abattoir, compte tenu de ses besoins considérables en eau, pourrait satisfaire sa consommation sans entrer en concurrence avec les autres usages de cette ressource, qu'il s'agisse des écosystèmes ou de l'agriculture. L'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (ABV) gère l'approvisionnement en eau potable de la région et déclarait déjà en 2022 que « les capacités de production actuelles de l'ABV ne suffisent pas en été⁹ ».

Pourquoi les abattoirs utilisent autant d'eau ?

Les abattoirs utilisent énormément d'eau afin de garantir un niveau d'hygiène suffisant. L'eau dans les abattoirs sert au lavage des carcasses, à l'échaudage – c'est-à-dire un bain chaud permettant de détendre les follicules des plumes et ainsi faciliter le plumage –, au nettoyage des installations et à la désinfection. Un approvisionnement en eau potable doit ainsi être garanti selon l'ordonnance du DFI concernant l'hygiène lors de l'abattage d'animaux¹².

CONCLUSION

Notre système alimentaire actuel est incompatible avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris et constitue une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre. L'élevage industriel est inconciliable avec les principes d'un système alimentaire durable, soucieux de la préservation de l'environnement et de l'équilibre climatique. Les émissions de gaz à effet de serre, les excédents de nutriments, l'intensification de l'exploitation des sols ainsi que le recours aux produits phytosanitaires exercent des pressions considérables sur les écosystèmes. Ces pratiques contribuent notamment à la dégradation de la qualité de l'air, des sols et des ressources en eau, tout en accentuant l'érosion de la biodiversité et les dérèglements climatiques. L'élevage industriel de volailles est particulièrement inadapté aux conditions de production suisse, près de 80% du fourrage étant importé pour nourrir la volaille en Suisse¹⁰. En outre, la production de viande est particulièrement gourmande en eau. Un kilogramme de poulet nécessite en moyenne 4'300 litres à produire, alors que pour les céréales et les légumes, 1'600 et 322 litres sont nécessaires¹¹.

Le projet d'abattoir de Micarna à St-Aubin est d'une autre époque qui ne fera que pérenniser la consommation de poulet. De plus, il est inadapté au contexte local, les ressources hydriques de la région de la Broye étant limitées en été.

Nos exigences à l'égard de Migros

- **Nous demandons à Migros de renoncer à son projet de méga-abattoir de volailles à St-Aubin afin de préserver l'environnement et le climat.**
- **Nous demandons à Migros de vendre d'ici 2035 au moins 60% de protéines d'origine végétale.**

Sources:

¹ <https://www.meteoschweiz.admin.ch/service-und-publikationen/applikationen/klima-monitor.html#tab=climate-monitor-precipitation-map>

² <https://www.laliberte.ch/articles/suisse/chateau-deau-la-suisse-connaît-un-regime-varie-de-restrictions-1421792?srsId=AfmBOoqEdDQKAFivQ9wJ-H90NMhmL4EmiykhiMngqmTpPgpiobVFIzI->

³ <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/eau/actualites/secheresse-eaux-superficielles-interdiction-de-prelevement-et-suspension-des-autorisations-de-prelevement-deau-3>

⁴ <https://frapp.ch/fr/articles/stories/les-rivieres-suissees-et-fribourgeoises-sont-au-plus-bas>

⁵ https://www.laliberte.ch/articles/regions/le-canton-met-les-bouchees-doubles-pour-larrivee-de-micarna-a-saint-aubin-764581?srsId=AfmBOopNY9vpAOEPHKewYcLRgPVII1DDSBte2f_FQ10IE3XaT8cmgsCS

⁶ Rapport explicatif de l'ECPF au Plan d'Équipement de Détail (PED)

⁷ Contrat de vente conclu entre l'Etat de Fribourg et Micarna SA le 5 octobre 2023

⁸ <https://www.atv-saint-aubin.ch/de/gestion-deau>

⁹ https://a-b-v.ch/fileadmin/user_upload/abv/Actualites/Proces-verbaux/Assemblees_des_delegues/2022/Assemblee_des_delegues_15.12.2022.pdf

¹⁰ [https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat/graphiques#prettyPhoto\[gal18198\]-7](https://www.sbv-usp.ch/fr/service/agristat/graphiques#prettyPhoto[gal18198]-7)

¹¹ <https://www.waterfootprint.org/resources/Report-48-WaterFootprint-AnimalProducts-Vol1.pdf>

¹² <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/816/fr>

GREENPEACE

Le projet de méga-abattoir de Micarna met en péril l'approvisionnement en eau de la région
Greenpeace Suisse, août 2026

Autrice: Sera Pantillon

Photo de couverture: Anne-Laure Lechat / Greenpeace, carte: googlemaps

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, Case postale, 8036 Zürich
suisse@greenpeace.org

Greenpeace finance son travail de défense de l'environnement uniquement par des dons de particuliers et de fondations. greenpeace.ch/fr/agir/dons
Compte pour les dons: IBAN CH07 0900 0000 8000 6222 8